



Plan Climat Air Energie Territorial 2018-2023

III - Programme d'actions

27 septembre 2018



Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
5 rue Gabriel Delatour - BP 203 – 44146 Châteaubriant Cedex

Sommaire

	Page
1- Méthode d'élaboration du programme d'actions.....	4
2 - Axes stratégiques.....	5
3 - Conforter l'exemplarité globale du territoire.....	6
3-1- Mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) concourant à la sobriété dans l'usage des ressources et à la poursuite de l'avance dans la production d'énergies renouvelables.....	6
3-2- Améliorer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour s'adapter au changement climatique.....	7
3-3- Rendre plus performants énergétiquement les bâtiments communaux et intercommunaux avec des travaux adaptés (isolation, énergie...) et un suivi des consommations.....	8
3-4- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public.....	9
3-5- Stimuler la pratique du télétravail avec des espaces de cotravail (coworking) sur les principaux pôles économiques du territoire.....	10
3-6- Créer une flotte de vélos traditionnels et à assistance électrique pour les déplacements des agents de la Communauté de Communes entre les différents sites à Châteaubriant.....	11
3-7- Rendre plus économe et moins polluante la flotte de bennes de collecte des ordures ménagères et de voitures de service de la Communauté de Communes...	12
3-8- Promouvoir les bonnes pratiques et services des citoyens, des associations, des entreprises et des collectivités en faveur du climat de l'air et de l'énergie.....	13
4 - Améliorer les performances durables des entreprises.....	14
4-1- Accompagner les échanges parcellaires entre exploitations agricoles.....	14
4-2- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles du territoire.....	15
4-3- Encourager la diversification vers les cultures de matières biosourcées ou les cultures à vocation énergétique.....	16
4-4- Organiser un « éco-défi » avec les artisans et commerçants du territoire.....	17

4-5- Engager la démarche « répar'acteurs » sur le territoire.....	18
4-6- Encourager l'économie circulaire via les mutualisations inter-entreprises sur les principales zones d'activités économiques du territoire.....	19
4-7- Promouvoir les outils d'aide à la sobriété énergétique et à la gestion des déchets dans les entreprises.....	20
5 - Aider les habitants à moins et mieux consommer.....	21
5-1- Elaborer et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH) contribuant à la lutte contre la précarité énergétique.....	21
5-2- Organiser le défi « familles à énergie positive ».....	22
5-3- Distribuer 2 000 packs d'ampoules LED aux habitants aux revenus modestes	23
5-4- Promouvoir les systèmes d'échange local de bonnes astuces économes (informer sur comment mieux utiliser sa maison, prêt de matériel du quotidien).....	24
5-5- Conforter le salon cuisines et saveurs, les initiatives associatives pour une alimentation équilibrée, et la promotion des producteurs alimentaires locaux / régionaux.....	25
5-6- Poursuivre et essayer les pratiques des jardins partagés à l'image du jardin des Lilas à Châteaubriant.....	26
5-7- Poursuivre la sensibilisation sur le réemploi des objets usagers (recyclerie, repair café...) et le tri des déchets	27
5-8-Expérimenter une (ou des) boutique(s) de créateurs et du faire soi-même pour apprendre à consommer différemment.....	28
5-9- Conforter les dispositifs de partage de logement à l'image de l'habitat temporaire chez l'habitant organisé par l'Association pour le Logement des Jeunes ou l'habitat groupé ou coopératif.....	29
6 - Encourager les mobilités économes.....	30
6-1- Elaborer et mettre en œuvre un Plan Global de Déplacement concourant au développement des mobilités bas carbone et douces.....	30
6-2- Encourager les créations d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes avec signalétique et marquage au sol.....	31
6-3- Promouvoir la pratique du pédibus ou du cyclobus auprès des parents d'élèves pour les trajets à pied ou à vélo des enfants entre le domicile et l'école....	32
6-4- Encourager la pratique du covoiturage, du cocamionnage, et l'expérimentation d'un auto-stop de proximité sur le territoire.....	33
6-5- Essayer la pratique du transport solidaire de l'association « Relais Accueil Proximité » sur d'autres secteurs du territoire.....	34

6-6- Expérimenter un service de location de vélo à assistance électrique en libre-service sur un ou plusieurs pôles de services publics du territoire.....	35
6-7- Tester une évolution du service de transport collectif Castelbus à Châteaubriant avec recours à l'alimentation par énergie électrique.....	36
6-8- Expérimenter un service d'auto partage électrique en libre-service sur un ou plusieurs pôles de services publics du territoire.....	37
7 - Développer les énergies renouvelables.....	38
7-1- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la production d'énergies renouvelables pour faciliter l'acceptation des projets d'envergure.....	38
7-2- Sensibiliser les exploitants agricoles à l'avantage de la plantation de haies bocagères et à la plantation intraparcellaire (agroforesterie).....	39
7-3- Soutenir les projets d'expérimentation de nouvelles pratiques ou process de production d'énergie renouvelable (autoconsommation, cotoiturage...).....	40
7-4- Encourager les projets d'expérimentation de nouveaux financements (participatif, compensation carbone...).....	41

1- Méthode d'élaboration du programme d'actions

L'élaboration du programme d'actions est le résultat de la concertation engagée qui a pris appui principalement sur deux formats d'échanges :

- Des **groupes de travail** qui ont rassemblé 20 organismes (acteurs institutionnels, porteurs de projets) pour, à partir du partage du diagnostic, lister les actions actuellement menées, et les projets d'actions à engager sur les thèmes suivants :
 - o Agriculture
 - o Forêt
 - o Entreprises
 - o Energies renouvelables
 - o Mobilité
 - o Habitat

Ces groupes de travail ont permis d'ancrer le programme d'actions dans la continuité des démarches engagées par les organismes et porteurs de projets pour faciliter la poursuite de leur mise en œuvre et leur développement.

- Des **réunions publiques** ouvertes aux habitants (dont une organisée par le Conseil de développement) qui ont réuni 70 participants pour, à partir du partage du diagnostic, imaginer toutes les idées d'actions à réaliser pour contribuer à la sobriété et au développement de l'énergie renouvelable sur les thèmes suivants :
 - o Habitat
 - o Alimentation
 - o Achats
 - o Mobilité
 - o Services à la population
 - o Ressources naturelles
 - o Déchets
 - o Travail

Pour ces réunions publiques, lors des deux premières séances, les participants ont été invités à se répartir en petits groupes autour de tables sur lesquelles était posée une grille sur un papier de grand format mentionnant les thèmes. Après la présentation du diagnostic, ils ont collé dans chaque case de la grille leurs idées d'actions en les présentant oralement, puis un participant de la table a récapitulé les idées exprimées à l'assemblée.

Lors de la troisième séance, les participants, toujours répartis en petits groupes autour de tables, ont été invités, à partir d'une présentation des axes stratégiques, à préciser ceux qui leur paraissaient les plus prioritaires.

Ces rencontres ont permis de récolter une série de propositions d'actions ou d'idées d'actions qui ont été classées et regroupées par le comité de pilotage dans 5 axes stratégiques, 15 actions et 36 fiches opérations.

2- Axes stratégiques

Les 5 axes stratégiques retenus se déclinent en **15 actions** qui se traduisent en **36 opérations** concrètes qui sont précisées dans des fiches dans les pages suivantes.

Axes stratégiques	Actions
Conforter l'exemplarité globale du territoire	Améliorer énergétiquement les bâtiments communaux et intercommunaux
	Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public
	Réduire les consommations de carburant de la flotte de véhicules de la Communauté de Communes
	Augmenter le stockage de carbone par les forêts, les haies, l'agroforesterie
	Gérer durablement la ressource en eau et limiter le risque d'inondation sur le territoire
Améliorer les performances durables des entreprises	Réduire les consommations d'énergie dans les exploitations agricoles
	Diminuer les consommations énergétiques des entreprises
	Encourager l'économie circulaire
	Stimuler la performance environnementale des acteurs économiques
Aider les habitants à moins et mieux consommer	Promouvoir la consommation de nourriture locale de saison
	Accompagner la rénovation énergétique du résidentiel
	Conforter les dispositifs de partage de logements
	Prolonger la mobilisation sur la réduction des déchets
Encourager les mobilités économes	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Global de Déplacement
Développer les énergies renouvelables	Couvrir 100% de l'électricité consommée sur le territoire par la production locale d'énergies renouvelables

3-1- Mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) concourant à la sobriété dans l'usage des ressources et à la poursuite de l'avance dans la production d'énergies renouvelables

Domaine(s) : Planification transversale qui concourt aux 9 domaines du PCAET.

Objectif(s) : Assurer la transition énergétique, valoriser et développer les énergies renouvelables, favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduire les émissions de polluants atmosphériques, renforcer le stockage de carbone.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Mise en œuvre d'un document de planification sur la période 2018-2040 qui propose des méthodes ou des règles afin de réduire la consommation foncière par rapport à la période 2004-2012, de développer de nouvelles formes de quartiers plus compacts, avec des maisons et immeubles bien orientés, de prévoir des liaisons douces... Dispositions propices au développement d'éco quartiers.

Réduction globale du rythme de consommation foncière figurant dans le projet de SCOT de - 47 % sur la période 2018-2040 par rapport à la période 2004-2012.

Augmentation de la densité à l'échelle communale qui passe à 25 logements par hectare à Châteaubriant, 20 logements par hectare à Derval, 17 logements par hectare dans les Communes de + de 1 500 habitants et 15 logements par hectare dans les Communes de - de 1 500 habitants. Cela participe à la réduction de - 60 % du rythme de consommation foncière à destination de l'habitat sur la période 2018-2040.

Mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des Communes dans un délai de 1 an en cas de modification, ou 3 ans dans le cadre d'une révision, si leurs objectifs sont contraires à ceux du SCOT.

Bénéficiaire(s) : Habitants, acteurs économiques, collectivités du territoire.

Éléments financiers : Mise en œuvre assurée par les services de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Pas de budget spécifique au-delà du fonctionnement général.

Calendrier : Scot exécutoire début 2019.

Indicateur de réalisation : Indicateurs établis dans le SCOT.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie finale, et contribution au maintien et au renforcement de la capacité de séquestration du CO2 sur le territoire.

Référent technique : Service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

3-2- Améliorer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour s'adapter au changement climatique

Domaine(s) : Adaptation au changement climatique, renforcement du stockage de carbone.

Objectif(s) : Réduire la vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques, renforcer le stockage de carbone, renforcer le stockage de l'eau et optimiser les usages.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Contenu : Prise de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter du 1^{er} janvier 2018 par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui devient l'acteur de la gouvernance d'une grande partie des missions du grand cycle de l'eau prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement. Mise en œuvre de la compétence par les syndicats mixte de bassin des rivières Chère, Don, Oudon et Semnon pour la réalisation de programmes d'actions contribuant à préserver la qualité de l'eau et par l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine pour la prévention des inondations.

A titre d'exemple, sur le bassin versant de la Chère, le programme d'actions du nouveau contrat territorial multithématique 2018-2022 prévoit la réalisation d'un inventaire du bocage sur l'ensemble du territoire dans la perspective d'un accompagnement à la plantation de haies bocagères et à la plantation intra-parcellaire (avec une subvention à hauteur de 80% pour la replantation de nouvelle haie).

Pour la reconquête de la qualité des eaux, des actions concrètes vont être entreprises telles que la renaturation et la diversification du lit, la restauration de la continuité écologique, ou encore de la plantation et de la restauration de la ripisylve.

Une attention va être apportée aux problématiques de l'eau dans le secteur agricole en développant, le cas échéant, des moyens de stockage.

Afin de renforcer la prévention des inondations, une étude va être engagée en partenariat avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine pour proposer des actions complémentaires à mener suite à l'épisode pluvieux exceptionnel du 11 juin 2018.

Bénéficiaire(s) : Habitants, acteurs économiques, collectivités du territoire.

Éléments financiers : En 2018, le montant total consacré à la GEMAPI et aux actions annexes via les syndicats mixtes de bassins versant des rivières et l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine est estimé à 197 000 €.

Calendrier : Compétence Gemapi exercée à compter du 1^{er} janvier 2018 par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Indicateurs de réalisation : Programmes d'actions mis en œuvre.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : réduction de la vulnérabilité du territoire, contribution au maintien et au renforcement de la capacité de séquestration du CO₂ sur le territoire.

Référents techniques : Syndicats mixtes de bassin de rivières en relation avec service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

3-3- Rendre plus performants énergétiquement les bâtiments communaux et intercommunaux avec des travaux adaptés (isolation, énergie...) et un suivi des consommations

Domaine(s) : Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments publics par une meilleure gestion, des travaux (isolation, énergie...) et un suivi.

Maître d'ouvrage : Sydela pour les audits, Communes et Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour les travaux.

Contenu : Réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux et intercommunaux. Réalisation d'un programme de travaux.

Bénéficiaire(s) : Communes et Communauté de Communes.

Éléments financiers : Des audits énergétiques vont être menés en 2018 par le Sydela sur des bâtiments communaux et intercommunaux proposés par les Communes et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Une enveloppe d'aide régionale de 350 000 € a été programmée dans le contrat territoire région 2017-2020 signé entre la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Conseil régional des Pays de la Loire pour la réalisation des travaux.

Calendrier : Audits énergétiques réalisés en 2018-2019. Travaux menés sur la période 2018-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre de bâtiments et surface de bâtiments audités. Nombre d'opérations de travaux réalisées ayant suivi le diagnostic énergétique et les améliorations réalisées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie électrique.

Référent technique : Sydela en relation avec service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

3-4- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public

Domaine(s) : Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Réduction de la consommation d'énergie électrique par les Communes.

Maître d'ouvrage : Sydela.

Contenu : Remplacement des lanternes vétustes ou obsolètes énergivores sur les communes volontaires.

Une ampoule LED consomme 10 fois moins d'électricité qu'une incandescence, 6 à 8 fois moins qu'une halogène.

Bénéficiaire(s) : Communes et Communauté de Communes.

Eléments financiers : Une enveloppe d'aide de l'Etat au titre du fonds de soutien à la transition énergétique d'un montant de 51 133 € a été programmée représentant 10 % d'un montant de dépenses estimé à 511 330 € à réaliser sur la période 2017-2018.

Calendrier : Changements de lanternes effectués en 2017 et 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre de lanternes changées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie électrique.

Référent technique : Sydela.

3-5- Stimuler la pratique du télétravail avec des espaces de cotravail (coworking) sur les principaux pôles économiques et de services du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Réduire les déplacements domicile travail des agents de la Communauté de Communes et faciliter la pratique du télétravail pour les autoentrepreneurs, salariés du privé.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Mise en œuvre des dispositions prévues dans le décret n° 2016-151 du 11 février 2016. Le télétravail est organisé au domicile de l'agent ou, éventuellement, dans des locaux professionnels distincts de ceux de son employeur public et de son lieu d'affectation. La quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail ne peut être supérieure à trois jours par semaine. Le seuil peut s'apprécier sur une base mensuelle.

Aménagement d'un espace de cotravail (coworking) de 41 m² pour les salariés privés dans la future maison de la création et la transmission d'entreprises dénommée « Quai de entrepreneurs » sur le pôle d'activités de la gare à Châteaubriant. Etude de faisabilité d'une implantation d'un tel espace sur d'autres sites du territoire.

Bénéficiaire(s) : Agents de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, agents d'autres collectivités, autoentrepreneurs, salariés d'entreprises privées.

Éléments financiers : Le coût de la construction de la maison de la création et la transmission d'entreprises est estimé à 2,1 M€ HT pour 1 013 m². Le coût de la partie relative à l'espace de cotravail peut donc être estimé à 85 000 € HT sans les espaces communs, l'équipement et le mobilier.

Calendrier : Concernant la maison de la création et la transmission d'entreprises à Châteaubriant, travaux engagés fin 2017. Mise en service avant le 31 décembre 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre d'agents pratiquant le télétravail, nombre de jours de télétravail ; nombre d'autoentrepreneurs, professions libérales et salariés privés utilisant les espaces de cotravail.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : réduction des déplacements domicile travail conduisant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des émissions de polluants atmosphériques et à la réduction de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Direction des ressources humaines pour le télétravail des agents, Service développement économique et commerce et service culture pour les espaces de cotravail ouverts aux autoentrepreneurs et salariés d'entreprises privées.

3-6- Créer une flotte de vélos traditionnels et à assistance électrique pour les déplacements des agents de la Communauté de Communes entre les différents sites à Châteaubriant

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Réduire de 50% les déplacements en automobile des agents de la Communauté de Communes au sein de la Commune de Châteaubriant.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Achat, installation et gestion d'une flotte de vélos traditionnels et à assistance électrique.

Acquisition dès l'automne 2018 de trois vélos à assistance électrique installés au siège de la Communauté de Communes dans un abri sécurisé.

Les émissions de gaz à effet de serre du vélo sont plus de dix fois inférieures à celles provenant de modes de transport individuel motorisés. Les vélos à assistance électrique, en dépit de leur assistance motorisée, révèlent aussi des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre comparables au simple vélo.

Bénéficiaire(s) : Agents de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Éléments financiers : Coût des 3 vélos à assistance électrique équipés : 5 385 € TTC. Sollicitation d'une aide européenne à hauteur de 3 554 € et reste à charge de la Communauté de Communes de 1 831 €.

Calendrier : Mise en service à l'automne 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre de vélos achetés et installés, nombre d'agents utilisant les vélos, nombre de déplacements effectués par les agents.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Service technique de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

3-7- Rendre plus économe et moins polluante la flotte de bennes de collecte des ordures ménagères et de voitures de service de la Communauté de Communes

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Renouvellement des flottes de bennes à ordures ménagères et de voitures de service pour qu'elles consomment et émettent moins de polluants atmosphériques. Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Nouveaux achats privilégiant des véhicules moins consommateurs en carburant et moins émetteurs en polluants atmosphériques. Les derniers véhicules de collecte de la collectivité sont de la marque « Faun environnement », plus soucieux de l'impact environnemental.

Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères pour la faire passer progressivement toutes les 2 semaines à l'image de l'expérimentation engagée à partir du 1er janvier 2018 sur trois communes volontaires sur le Castelbriantais : La Meilleraye de Bretagne, Rougé et Soulvache. Cette évolution représente une économie d'environ 5 000 km par an, soit près de 9,8 tonnes d'équivalent CO₂ de rejets évités.

Bénéficiaire(s) : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Éléments financiers : Coût d'une benne de la marque citée : 115 000 € TTC. La collectivité possède 8 bennes actives en 2017. Le renouvellement des bennes est programmé tous les 5 ans.

Calendrier : Renouvellement de la flotte de bennes tous les 5 ans. Expérimentation de réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères dès le 1^{er} janvier 2018.

Indicateur de réalisation : Suivi de l'évolution des consommations de carburant par véhicule et par an.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction d'émission de 7,9 tonnes de CO₂/an pour une benne de collecte des ordures ménagères et économie de 14 % de carburant sur la consommation totale de la collecte.

Référent technique : Pôle déchets du Castelbriantais et service technique de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

3-8- Promouvoir les bonnes pratiques et services des citoyens, des associations, des entreprises et des collectivités en faveur du climat de l'air et de l'énergie

Domaine(s) : Communication transversale qui concourt aux 9 domaines du PCAET.

Objectif(s) : Promotion et diffusion des bonnes pratiques.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Campagne permanente d'information des habitants en utilisant les supports de communication gérés par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (papier, web, réseaux sociaux), et les relations avec la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle.

Bénéficiaire(s) : Habitants, associations, entreprises, collectivités.

Éléments financiers : Coût intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement en 2019.

Indicateurs de réalisation : Nombre d'articles sur les supports papiers et web, sur la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle locale, régionale et nationale, de messages sur les réseaux sociaux, mesure du lectorat et de la fréquentation des supports web.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Amélioration de la séquestration de CO₂, adaptation du territoire aux changements climatiques et alimentation des chaufferies bois alentour.

Référent technique : Service communication avec appui du service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

4-1- Accompagner les échanges parcellaires entre exploitations agricoles

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Echanges parcellaires afin de rendre plus performantes les exploitations agricoles sur le plan environnemental, tout en valorisant le développement du pâturage

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique.

Contenu : Animation de 3 jours de formation pour partager les objectifs : agronomique : meilleure rotation des cultures, meilleure surveillance des cultures, accroissement et optimisation des pâturages, accroissement des parcelles ; économique : moins de carburant, réduction de la fauche, plus de pâturage ; organisation : réduire le temps inutile (transport), meilleure organisation et encadrement ; élevage : meilleure surveillance des troupeaux, amélioration de la distribution de l'eau, puis organisation de réunions avec un logiciel pour disposer d'un aperçu des parcelles avant et après avec explication du scénario d'échanges parcellaires.

Exemple du groupe mis en place en 2016 réunissant 16 exploitations cumulant 2 324 hectares autour de la zone urbanisée de Châteaubriant.

Bénéficiaire(s) : Exploitants agricoles du territoire.

Éléments financiers : Coût de l'animation d'un groupe d'agriculteurs chiffré à 25 200 € par la chambre d'agriculture pour la démarche en cours. L'appui financier de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval s'est élevé à 5 500 €.

Calendrier : Poursuite d'une action engagée depuis 2016.

Indicateur de réalisation : Nombre de groupes de travail, nombre d'exploitants participants, nombre de parcelles échangées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

4-2- Réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air dans les exploitations agricoles du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale et amélioration de la qualité de l'air en diminuant les émissions d'ammoniac.

Objectif(s) : Bilans énergétiques diagnostics bancs d'essais moteur tracteur afin de rendre plus performantes les exploitations agricoles sur le plan environnemental. Diagnostic pour compenser l'augmentation de CO₂ dans l'atmosphère grâce au stockage de carbone dans les sols.

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique

Contenu : Poursuite de la réalisation de bilans énergétiques des exploitations. Ils comprennent un diagnostic global avec état des lieux de la quantité d'énergie directe et indirecte consommée par l'exploitation agricole, indicateurs de la performance énergétique, identification des marges de progrès, établissement d'un projet d'amélioration de la performance énergétique basé sur des préconisations en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques, et le cas échéant de production d'énergies renouvelables.

Réalisation de diagnostics sur les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la démarche nationale « Ferme Laitière Bas Carbone » menée par l'institut de l'élevage IDELE avec la Chambre d'Agriculture avec pour objectif de réduire de 20 % d'ici 2025 l'empreinte carbone par litre de lait des exploitations agricoles de ce secteur.

Sensibilisation de la profession agricole aux impacts de ses activités sur la qualité de l'air : épandages, travaux de la terre, bâtiments d'élevage, énergie. Promotion des bonnes pratiques permettant de limiter les émissions polluantes dans l'air, notamment les particules et l'ammoniac par l'optimisation de l'alimentation animale et la valorisation de l'enfouissement à l'épandage.

Réalisation de bancs d'essai moteur tracteur. Ils comprennent la vérification des performances du moteur et la détection des opérations à effectuer afin de réduire les consommations de carburants. Ils sont complétés par des sensibilisations à l'éco conduite.

Bénéficiaire(s) : Exploitants agricoles du territoire.

Éléments financiers : A préciser dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Action à engager sur la période 2019-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre de bilans énergétiques réalisés, nombre de tracteurs passés au banc d'essai, nombre de participants aux sensibilisations à l'éco conduite.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

4-3- Encourager la diversification vers les cultures de matières biosourcées ou les cultures à vocation énergétique

Domaine(s) : Production biosourcées à usages autres qu'alimentaires, production d'énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Objectif(s) : Diversification des productions afin de rendre plus performantes les exploitations agricoles et les propriétés forestières sur le plan environnemental.

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, Centre Régional de la Propriété Forestière.

Contenu : Sensibilisation à l'avantage de la bio économie (valorisation matière et énergétique) à partir des matériaux tels que le bois et les productions agricoles non alimentaires (paille, chanvre,...) qui constitue à la fois une opportunité de revenus et une contribution à la réduction de l'empreinte carbone des consommations.

La contribution visée de la foresterie et de l'agriculture à l'approvisionnement des filières matériaux, énergie et chimie doit s'effectuer dans le respect des filières existantes (notamment pour l'alimentation, finalité première de l'agriculture) et des équilibres des systèmes de production afin d'anticiper les conflits d'usage.

Appui de la ferme expérimentale de Derval pour les essais agricoles.

Bénéficiaire(s) : Exploitants agricoles du territoire, propriétaires forestiers.

Éléments financiers : A préciser dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Action à engager sur la période 2019-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre d'exploitations et de propriétaires forestiers s'engageant dans la diversification vers les cultures de matières biosourcées ou les cultures énergétiques. Nombre de parcelles et surfaces concernées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Développement des productions biosourcées, des cultures contribuant à la production d'énergies renouvelables

Référent technique : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Centre Régional de la Propriété Forestière.

4-4- Organiser un « éco-défi » avec les artisans et commerçants du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Valorisation par un label des bonnes pratiques des artisans et commerçants pour améliorer leur performance environnementale.

Maître d'ouvrage : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

Contenu : Organisation de trois défis à mettre en œuvre en 3 à 6 mois par les artisans et entreprises volontaires parmi une liste d'actions autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable.

Suite au défi, les artisans et entreprises bénéficient : d'un avantage commercial avec l'obtention d'un label (90% des consommateurs interrogés sont prêts à privilégier un artisan ou une entreprise respectueuse de l'environnement) ; d'une notoriété renforcée auprès des acteurs locaux ; d'une communication dynamique relayée par les partenaires mettant en avant les acteurs de cette démarche ; d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation des actions environnementales entreprises ; d'outils de communication gratuits (marque page, affiches, ...).

Bénéficiaire(s) : Artisans et commerçants volontaires du territoire.

Éléments financiers : A préciser dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Action à engager sur la période 2019-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre d'éco-défis réalisés par des entreprises. Nombre de thématiques choisies.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

4-5- Engager la démarche « répar'acteurs » sur le territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Valorisation par un label des bonnes pratiques des artisans spécialisés dans la réparation pour contribuer à la réduction de la production de déchets et à l'économie circulaire.

Maître d'ouvrage : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

Contenu : Engagement des artisans du territoire travaillant dans le secteur de la réparation (informatique, électroménager, horlogerie, cordonnerie, textile,...) dans l'application d'une charte pour contribuer à la promotion de la réparation de manière prioritaire par rapport à la vente afin de prolonger la vie des objets et éviter qu'ils n'arrivent prématurément dans les ordures ménagères. Obtention du label « répar'acteurs ». Accompagnement des artisans pour renforcer leur démarche commerciale.

Bénéficiaire(s) : Artisans dans le secteur de la réparation.

Éléments financiers : A préciser dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Action à engager sur la période 2019-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre d'artisans s'engageant dans la démarche.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

4-6- Encourager l'économie circulaire via les mutualisations inter-entreprises sur les principales zones d'activités économiques du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Mutualisation sur les flux entrant ou sortant des entreprises sur la zone d'activités Horizon à Châteaubriant. Au vu des résultats, proposition sur une autre zone.

Maître d'ouvrage : Chambre du Commerce et d'Industrie Nantes St Nazaire.

Contenu : Accompagnement des entreprises d'une zone d'activités pour évaluer les échanges envisageables à partir de leurs flux entrant et sortant pour contribuer à l'économie circulaire. Lancement des actions mutualisées.

Bénéficiaire(s) : Entreprises de la zone Horizon à Châteaubriant, puis d'une autre zone.

Éléments financiers : A préciser dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Poursuite d'une action engagée en 2017.

Indicateur de réalisation : Nombre d'entreprises s'engageant dans la démarche.

Impact sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre du Commerce et d'Industrie Nantes St Nazaire dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

4-7- Promouvoir les outils d'aide à la sobriété énergétique et à la gestion des déchets dans les entreprises

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Sensibiliser les entreprises aux enjeux de la réduction des dépenses énergétiques et des dépenses liées aux déchets.

Maître d'ouvrage : Chambre du Commerce et d'Industrie Nantes St Nazaire.

Contenu : Promotion des questionnaires en ligne proposés gratuitement aux entreprises pour faire un point en moins de 10 minutes, recevoir un livrable en pdf qui peut servir de base pour un entretien plus approfondi avec un conseiller en vue de faire émerger un plan d'actions structuré et personnalisé :

- Flash-diag énergie à destination des TPE et PME sur la maîtrise de l'énergie : consommations, mesures, entretien, inventaire, compétences, audit ;
- Flash-diag déchets à destination des TPE et PME sur la gestion des déchets ;
- Business optimizer à destination des professionnels de l'hébergement sur la maîtrise de l'énergie et la réduction du gaspillage.

Bénéficiaire(s) : Entreprises y compris professionnels de l'hébergement.

Plan de financement : Démarche gratuite prise en charge à 100% par la CCI.

Calendrier : Action à engager sur la période 2019-2021.

Indicateur de réalisation : Nombre d'entreprises du territoire utilisant ces questionnaires en ligne. Nombre de plans d'actions structurés et personnalisés réalisés.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Chambre du Commerce et de l'Industrie Nantes St Nazaire.

5-1- Elaborer et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH) contribuant à la lutte contre la précarité énergétique

Domaine(s) : Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Réduction de la consommation d'énergie dans les logements anciens occupés par des habitants à revenus modestes. Lutte contre la précarité énergétique.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) aboutissant à l'établissement d'un programme d'actions qui pourra comprendre une opération programmée d'amélioration de l'habitat proposant un accompagnement des propriétaires de logements anciens à revenus modestes pour établir un diagnostic des travaux à mener pour réduire les consommations d'énergie, aide au montage des dossiers administratifs permettant de bénéficier de subventions majorées de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) sous tutelle de l'Etat, et des collectivités partenaires.

Parallèlement, les services de conseils gratuits à la population en matière d'habitat (Espace Info Energie, Association Départementale d'Information sur le Logement, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) proposés au sein de la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable de la Communauté de Communes à Châteaubriant seront poursuivis avec une promotion régulière. Et, l'opportunité d'une évolution en plateforme de rénovation énergétique sera étudiée.

Bénéficiaire(s) : Propriétaires de logements anciens à revenus modestes.

Éléments financiers : Le coût de l'élaboration du PLH est de 72 810 € TTC pour la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval avec une subvention sollicitée auprès du Conseil régional des Pays de la Loire à hauteur de 21 843 € et un reste à charge de la Communauté de Communes de 50 967 €.

Calendrier : Elaboration durant l'année 2018. Lancement des actions à partir de 2019.

Indicateur de réalisation : Nombre de logements bénéficiaires d'aide pour la réalisation des travaux, montant des travaux, nature des travaux réduisant la consommation d'énergie.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Amélioration de la performance énergétique des logements. Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant.

5-2- Organiser le défi « familles à énergie positive »

Domaine(s) : Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Sensibiliser la population à la réduction de la consommation d'énergie, d'eau dans son habitat.

Maître d'ouvrage : Fédération départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) de Loire-Atlantique qui anime l'Espace Info Energie Nord Est 44 en partenariat avec la Communauté de Communes.

Contenu : Animation conviviale où des familles volontaires réunies en équipes font le pari de baisser d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau durant la période hivernale du 1er décembre au 30 avril en appliquant simplement des éco-gestes.

Chaque équipe de 5 à 10 familles se choisit un capitaine, est accompagnée par un animateur et est dotée de matériels d'économie d'énergie et d'eau et de mesure (thermomètre hydromètre, thermomètre infrarouge, wattmètres, programmateur de prises électriques, mousseur, sablier de douche...).

Des réunions sont organisées régulièrement entre les équipes pour partager les bonnes pratiques et les astuces en intégrant une approche ludique pour participer à l'éducation des enfants. Un site Internet dédié permet à chaque famille de suivre ses progrès. La réduction du coût des factures est en moyenne de 230 € sur la période hivernale.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût par saison hivernale : 6 000 € TTC à charge de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement de la 1ère édition en septembre 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre de familles participantes. Nombre de kW/heure et de m³ d'eau économisés.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie et de la consommation d'eau.

Référent technique : Service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant

5-3- Distribuer 2 000 packs d'ampoules LED aux habitants aux revenus modestes

Domaine(s) : Maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Distribution de 2 000 pack de 2 ampoules de type LED aux ménages les plus modestes du territoire.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Distribution gratuite, contre remise d'ampoules anciennes, d'un pack de 2 ampoules LED à 2 000 ménages à revenus modeste avec une plaquette d'information sur les avantages des ampoules LED pour la réduction de la consommation d'énergie.

Une ampoule LED consomme 10 fois moins d'électricité qu'une incandescence, 6 à 8 fois moins qu'une halogène.

Bénéficiaire(s) : Habitants aux revenus modestes.

Calendrier : Distribution en 2019.

Éléments financiers : Démarche gratuite les 2 000 packs étant pris en charge par EDF.

Indicateur de réalisation : Distribution des 2 000 packs de 2 ampoules LED.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

5-4- Promouvoir les systèmes d'échange local de bonnes astuces économes (informer sur comment mieux utiliser sa maison, prêt de matériel du quotidien)

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Echanges de bonnes pratiques entre habitants

Maître d'ouvrage : Associations locales, et Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la promotion

Contenu : Echange de produits ou de services concourant à la réduction de la consommation d'énergie par un système d'échange local (ou Sel) groupe fermé, généralement constitué en association. Ses membres échangent des biens et services selon une unité propre à chaque groupe. L'objectif est d'accéder à des échanges égalitaires et de tisser des liens.

Les Sel sont des associations locales. L'acronyme « Sel » a été choisi pour son homonymie avec le sel, aliment, monnaie d'échange ancienne, à l'origine du mot « salaire ».

Il existe plus de 600 Sel en France, généralement classés dans l'économie sociale et solidaire.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Démarche gratuite reposant sur le bénévolat. Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Promotion en 2019.

Indicateur de réalisation : Nombre d'habitants participant aux systèmes d'échange local.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Service communication avec appui du service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

5-5- Conforter le salon cuisine et saveurs, les initiatives associatives pour une alimentation équilibrée, et la promotion des producteurs alimentaires locaux / régionaux

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Sensibilisation de la population à l'alimentation équilibrée, à la cuisine avec des produits non transformés et issues de productions locales.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour le salon « Cuisines et saveurs ».

Contenu : Organisation chaque année au 1^{er} trimestre d'un salon grand public dénommé « Cuisine et saveurs » dédié à la cuisine avec initiation à la cuisine et promotion des métiers de bouche et producteurs locaux, suite à une première expérimentation concluante en 2017.

Poursuivre les rencontres à la ferme organisées chaque année durant les 4 jours de la foire de Béré en septembre avec des producteurs (23 en 2017) présentant une sélection de leurs produits, et proposant un service de restauration avec la possibilité de gagner des paniers gourmands.

Poursuivre les autres initiatives associatives à l'image de la fête de la soupe organisée chaque année en octobre par l'association La Mée ça Gère dans la cour du château de Châteaubriant.

Poursuite de la promotion du réseau local de la Chambre d'Agriculture et son site Internet dédié : www.approximite.fr.

Ces actions s'inscriront également dans la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Le coût du salon « Cuisine et saveurs » s'est élevé à 42 000 € lors de sa première édition en 2017. Les Rencontres à la ferme s'intègrent dans la foire de Béré qui bénéficie chaque année d'une aide financière de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Le coût de l'élaboration et l'animation du Projet Alimentaire de Territoire est de 143 000 € avec une subvention de 96 000 € de l'ADEME, de 7 500 € de la DRAAF de l'Etat et un reste à charge de la Communauté de Communes de 39 500 €.

Calendrier : Deuxième édition du salon « Cuisines et saveurs » en février 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre de participants aux événements, foire, et salon.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Service jeunesse de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour le salon « Cuisine et saveurs », comité de la foire de Béré, association des producteurs d'ici, association La Mée ça Gère...

5-6- Poursuivre et essayer les pratiques des jardins partagés à l'image du jardin des Lilas à Châteaubriant

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Poursuite et diffusion de l'expérience des jardins partagés.

Maître d'ouvrage : Associations porteuses de la gestion des jardins.

Contenu : Proposer aux habitants un jardin pour produire des fruits et légumes avec un accompagnement pour apprendre à pratiquer les différents modes de jardinage : agriculture biologique, agro écologie, permaculture, sauvegarde de semences aromatiques, paysannes...

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Plan de financement : Démarche gratuite reposant sur la mise à disposition d'une parcelle et le bénévolat. Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement de la promotion en 2019.

Indicateur de réalisation : Nombre d'habitants participant aux jardins partagés.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Associations porteuses de la gestion des jardins : Rencontres pour le jardin des Lilas, Jardin à partager La Muloche pour le jardin éponyme.

5-7- Poursuivre la sensibilisation sur le réemploi des objets usagers (recyclerie, repair café...) et le tri des déchets

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Sensibilisation des habitants au réemploi, à la réduction et au tri des déchets.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Poursuite des actions menées dans le cadre de la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et par les ambassadeurs du tri à l'image de ce qui s'est pratiqué en 2016 :

- Réduction des déchets verts : compostage, bourse aux plantes, broyage de végétaux, hôtels à insectes ;
- Réemploi et réparation : recyclerie, collectes en déchetterie ;
- Stop pub ;
- Semaines européennes du développement durable et de la réduction des déchets : expositions, ateliers, stands, visites guidées, conférences, collecte, repair café ;
- Ordures ménagères : réglette du tri, caractérisation de ordures ménagères, participations aux événements ;
- Réduction des textiles sanitaires : opération bébé témoin ;
- Eco-consommation : pique-nique zéro déchet, ateliers, boîtes à lire.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Poursuite d'action déjà engagée.

Indicateur de réalisation : Nombre d'actions de sensibilisation et nombre d'habitants y participant.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Service prévention des déchets de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

5-8-Expérimenter une (ou des) boutique(s) de créateurs et du faire soi-même pour apprendre à consommer différemment

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Inciter les habitants à consommer des produits issus du réemploi.

Maître d'ouvrage : Association La Glaneuse, autres associations porteuses...

Contenu : Mise à disposition de locaux pour accueillir des créateurs qui utilisent des objets réparés, recyclés pour leur donner une seconde vie et participer à la dynamisation des centres-villes ou centres-bourgs. Organisation d'ateliers pour apprendre différentes techniques créatives : recyclage, transformation, découpage, modelage, tissage, peinture.

Une première expérimentation a été réalisée à compter de décembre 2017 par l'association La Glaneuse qui a bénéficié de la mise à disposition d'un local commercial loué par la Ville de Châteaubriant au 19 rue de Couëré.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût correspondant à la mise à disposition de locaux.

Calendrier : Première expérimentation menée en décembre 2018 et janvier 2017. Renouvelée à compter de mars 2018 pour une durée d'un an.

Indicateur de réalisation : Nombre d'habitants fréquentant la (ou les) boutique (s) et les ateliers.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Association La Glaneuse, autres associations porteuses...

5-9- Conforter les dispositifs de partage de logement à l'image de l'habitat temporaire chez l'habitant organisé par l'Association pour le Logement des Jeunes ou l'habitat groupé ou coopératif

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Poursuite et développement des dispositifs de partage de logement.

Maître d'ouvrage : Association pour le Logement des Jeunes au pays de Châteaubriant, autres associations...

Contenu : Développement du partage de logements par notamment le dispositif « habitat temporaire chez l'habitant » proposé par l'Association pour le Logement des Jeunes aux pays de Châteaubriant.

Ce dispositif permet de mettre en relation un propriétaire (dénommé hébergeur) qui dispose d'une (ou plusieurs) chambre(s) disponible(s) et un jeune (appelé hébergé) de passage sur le territoire pour un stage, une mission intérim, un CDD, une période d'essai de CDI, un contrat d'apprentissage, une formation...

Le tarif est de 15 € la nuit pour l'hébergé réglés à l'hébergeur (draps fournis par l'hébergeur) qui reverse 1 € à l'association qui a effectué la mise en relation.

Développement également de la pratique de l'habitat groupé ou coopératif en assurant la communication et la promotion sur les initiatives existantes sur le territoire.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Aide financière annuelle de 5 000 € de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval à l'Association pour le Logement des Jeunes au pays de Châteaubriant pour couvrir le coût du service d'habitat temporaire chez l'habitant qui n'est pas assuré par les recettes du budget général de l'association.

Calendrier : Poursuite d'une action déjà engagée.

Indicateur de réalisation : Nombre d'hébergeurs et d'hébergés. Nombre d'opérations de promotion de l'habitat groupé ou coopératif.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Association pour le Logement des Jeunes au pays de Châteaubriant pour l'habitat temporaire, service communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la promotion de l'habitat groupé ou coopératif.

6-1- Elaborer et mettre en œuvre un Plan Global de Déplacement concourant au développement des mobilités bas carbone et douces

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement des mobilités douces grâce à des itinéraires sécurisés, promotion du déploiement des bornes de recharges

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Communes membres.

Contenu : Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Global de Déplacement (PGD) afin d'établir un programme d'actions à moyen et long terme afin de faciliter la mobilité entre les zones d'habitat et les principaux pôles de services et d'emplois du territoire mais aussi avec les territoires et agglomérations voisines.

A partir d'un état des lieux des déplacements sur le territoire, des enjeux et objectifs seront partagés et conduiront à un plan d'actions à moyen et long terme avec étude technique et financière de la faisabilité d'opérations portant sur les transports collectifs, les modes doux et les services partagés (transport à la demande, covoiturage, auto partage, location de deux roues...).

Le développement des motorisations alternatives (électrique, gaz, hydrogène) sera étudié dans le cadre de cette concertation sur la mobilité sachant que pour l'alimentation électrique, le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) a d'ores et déjà installé un maillage de bornes de charge pour les automobiles sur le territoire.

Bénéficiaire(s) : Habitants

Éléments financiers : Coût de l'étude : 35 454 € TTC. Sollicitation de subvention de l'Union européenne à hauteur de 14 772,50 € et du Conseil régional des Pays de la Loire à hauteur de 10 636,20 €. Reste à charge de 10 045,30 € pour la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Elaboration du Plan Global de Déplacement en 2018-2019.

Indicateur de réalisation : Nouvelles organisation des transports de personnes, nombre de kilomètres d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Service aménagement du territoire et services techniques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et des Communes membres.

6-2- Encourager les créations d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes avec signalétique et marquage au sol

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement des mobilités douces grâce à des itinéraires sécurisés.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Communes membres.

Contenu : Création d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes avec signalétique et marquage au sol.

Bénéficiaire(s) : Habitants

Éléments financiers : Le coût d'aménagement d'une bande cyclable est estimé à 8 000 € HT les 100 mètres. Le coût d'aménagement d'une piste cyclable est estimé à 32 000 € HT les 100 mètres.

Calendrier : Poursuite d'action engagée sur certaines communes.

Indicateur de réalisation : Nombre de kilomètres d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Services techniques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et des Communes membres.

6-3- Promouvoir la pratique du pédibus ou du cyclobus auprès des parents d'élèves pour les trajets à pied ou à vélo des enfants entre le domicile et l'école

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement des mobilités douces pour les élèves des écoles.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Communes membres.

Contenu : Développement du pédibus, déplacement à pied des enfants pour aller à l'école accompagnés de parents bénévoles volontaires, et du cyclobus, déplacement à vélo, à l'image notamment de l'expérience du pédibus à Soudan avec 2 départs.

Bénéficiaire(s) : Enfants et parents

Éléments financiers : Coût correspondant à l'achat de gilets jaunes pour les parents. Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Poursuite d'action engagée sur certaines communes.

Indicateur de réalisation : Nombre de pédibus et cyclobus organisés, nombre d'enfants accompagnés, nombre de parents accompagnateurs.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions des polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Services techniques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et des Communes membres, service communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la promotion.

6-4- Encourager la pratique du covoiturage, du cocamionnage, et l'expérimentation d'un auto-stop de proximité sur le territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement du partage de l'usage de l'automobile

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Communes membres.

Contenu : Promotion du covoiturage et expérimentation du cocamionnage.

Expérimentation d'une plateforme Internet facilitant le covoiturage de proximité pour renforcer la sensibilisation et la communication sur ses avantages auprès de la population, stimuler la création de réseaux de covoitureurs qui partagent un même lieu de destination (entreprises, zones d'activités...), et disposer de statistiques sur les pratiques des utilisateurs.

Expérimentation de l'auto-stop organisé. L'auto-stoppeur est équipé d'un brassard et attend l'automobile sur un point stop identifié qui est souvent une aire de covoiturage. Une telle initiative d'auto stop de proximité pourrait être intéressante à expérimenter sur un axe à fort trafic du territoire comme la RD 771 en prenant appui sur les aires de covoiturage et les anciens arrêts d'autocar (le Département de Loire Atlantique en a conservé la propriété).

Bénéficiaire(s) : Habitants

Éléments financiers : Coûts correspondant à l'adhésion à une plateforme Internet facilitant le covoiturage (750 € par an pour la plateforme Ouestgo), à l'achat de brassards pour l'auto-stop organisé et éventuellement les panneaux de signalisation aux arrêts si ils ne peuvent pas être pris en charge par le Département de Loire Atlantique. Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Expérimentation de la plateforme Internet de covoiturage de proximité à l'automne 2018.

Indicateur de réalisation : Nombre d'utilisateurs de plateforme Internet de covoiturage. Nombre de déplacements. Nombre de parcours et d'arrêts d'auto-stop organisés.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Services techniques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et des Communes membres, service communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la promotion.

6-5- Essaimer la pratique du transport solidaire de l'association « Relais Accueil Proximité » sur d'autres secteurs du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement du partage de l'usage de l'automobile.

Maître d'ouvrage : Associations volontaires

Contenu : Transport assuré par des conducteurs bénévoles avec leur propre véhicule selon leur disponibilité. Exemple de tarif de l'association « Relais Accueil Proximité (RAP) » : montant de l'adhésion annuelle et forfait de 4 € jusqu'à 20 km. Au-delà de 20 km 0,20 € du km supplémentaire.

Sur le transport solidaire organisé par l'association « RAP », 24 bénévoles se sont mobilisés en 2016, répartis sur 9 communes. Ils ont transporté 63 personnes et ont effectué 355 déplacements, soit 12 480 kilomètres (moyenne de 35 kilomètres par transport).

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Promotion à partir de l'automne 2018 en relation avec les concertations menées lors de l'élaboration du Plan Global de Déplacement.

Indicateur de réalisation : Création d'un service de transport solidaire sur un nouveau secteur géographique. Nombre de conducteurs et d'habitants utilisateurs. Nombre de déplacements effectués.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référents techniques : Associations volontaires. Service communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour la promotion.

6-6- Expérimenter un service de location de vélo à assistance électrique en libre-service sur un ou plusieurs pôles de services publics du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement de la pratique du vélo

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Encouragement à la pratique du vélo à assistance électrique consistant à proposer, d'une part, l'implantation de deux stations avec recharge automatique en libre-service en location courte durée à la gare et en centre-ville de Châteaubriant et, d'autre part, l'implantation d'une offre en location longue durée à Issé où se situe un arrêt tram train et sur les quatre anciens chefs-lieux de canton de Derval, Moisdon la Rivière, Rougé et Saint-Julien de Vouvantes.

L'offre en libre-service implantée à Châteaubriant va faciliter les déplacements de quelques heures à une journée des usagers du train, du tram train, des autocars à la plateforme multimodale de la gare et des habitants du centre-ville qui n'ont pas de solution de stationnements vélos sécurisés.

L'offre implantée à Derval, Moisdon la Rivière, Rougé, Issé et Saint-Julien de Vouvantes va faciliter les déplacements sur un mois à une année complète des habitants pour des usages réguliers comme par exemple aller au travail ou faire ses achats.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Achat et installation de 2 stations avec recharge automatique en libre-service et acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique avec équipements et abris sécurisés estimé à 102 500 € HT avec une sollicitation de subvention de l'Union européenne à hauteur de 82 000 € et une reste à charge de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval de 20 500 €.

Calendrier : Première expérimentation à l'automne 2018.

Indicateur de réalisation : Installation du libre-service. Nombre d'usagers du service. Nombre de vélo loués.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Services techniques de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et des Communes membres.

6-7- Tester une évolution du service de transport collectif Castelbus à Châteaubriant avec recours à l'alimentation par énergie électrique

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement la pratique du transport en commun.

Maître d'ouvrage : Conseil régional des Pays de la Loire.

Contenu : Expérimentation d'une évolution du service de transport collectif Castelbus à Châteaubriant avec recours à deux minibus à l'alimentation par énergie électrique, en lieu et place du minibus existant à moteur thermique.

Le service Castelbus est actuellement organisé en 2 circuits en partenariat avec la Communauté de Communes du Castelbriantais : un circuit rapide de 40 minutes "Cœur de ville" aux heures de pointe en correspondance avec le tram train desservant 6 arrêts reliés à la gare SNCF (2 navettes le matin, et 3 navettes l'après-midi), un grand circuit existant de 57 minutes "Inter quartiers et centre" limité aux heures creuses desservant 30 arrêts reliés à la gare SNCF. Il propose 2 navettes le matin et 2 navettes l'après-midi.

L'expérimentation d'évolution du transport collectif consiste à redéfinir les parcours pour réduire les temps de trajets, augmenter le nombre des allers-retours quotidiens entre les quartiers et le centre-ville et recourir à deux minibus à alimentation électrique et à plancher bas afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ces orientations répondent aux attentes exprimées par les usagers et les habitants lors de la concertation menée à l'automne 2017 en partenariat avec le Conseil régional des Pays de la Loire, autorité organisatrice de ce transport.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Le coût de fonctionnement annuel du service avec un véhicule à moteur thermique d'une autonomie de 139 km par jour du lundi au vendredi s'élève à 135 051,40 € TTC par an pris en charge par le Conseil régional des Pays de la Loire à hauteur de 123 556,28 € et par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval à hauteur de 11 495,12 €.

Le coût de fonctionnement de l'évolution de service avec deux minibus électriques est estimé à 346 487 € TTC par an avec une sollicitation de prise en charge par le Conseil régional des Pays de la Loire à hauteur de 173 243,50 € et un reste à charge pour la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval de 173 243,50 €.

Calendrier : Expérimentation à partir de début 2019.

Indicateur de réalisation : Expérimentation mise en place. Nombre d'usagers. Nombre de déplacements.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Conseil régional des Pays de la Loire.

6-8- Expérimenter un service d'auto partage électrique en libre-service sur un ou plusieurs pôles de services publics du territoire

Domaine(s) : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Objectif(s) : Développement de la pratique de l'automobile électrique.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Expérimentation d'un service d'auto partage électrique en libre-service sur un ou plusieurs pôles de services publics du territoire.

A titre d'exemple, la commune nouvelle de Tinchebray-Bocage (5 000 habitants) dans l'Orne a mis en place, depuis 2014 un service d'auto partage électrique avec la société Clem' qui propose une plateforme web et smartphone pour gérer des stations d'éco mobilité. Il fonctionne avec quatre automobiles (2 Zoé et 2 Nissan Leaf) qui sont proposées aux habitants pour un tarif de 5€ la demi-journée, 8€ la journée et 4€ de frais de gestion par mois. Ce service avec deux automobiles vient également d'être développé, depuis juillet 2017, sur la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs en Mayenne.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Le coût de location d'une voiture à assistance électrique Renault Zoe est de 150 € TTC par mois avec un premier loyer de 1 000 € pour une location longue durée (y compris batterie) de 37 mois. S'y ajouterait le coût de l'implantation d'une borne et de la prestation de la plateforme web et smartphone pour la gestion des réservations.

Calendrier : Première expérimentation en 2019-2020.

Indicateur de réalisation : Installation du libre-service. Nombre d'utilisateurs du service. Nombre d'automobiles électriques louées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions de polluants atmosphériques, maîtrise de la consommation d'énergie finale.

Référent technique : Service technique de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

7-1- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la production d'énergies renouvelables pour faciliter l'acceptation des projets d'envergure

Domaine(s) : Production d'énergies renouvelables

Objectif(s) : Faciliter le développement des projets d'envergure de production d'énergies renouvelable (éoliens, photovoltaïques, biomasses, ...)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Campagne permanente d'information des habitants en utilisant les supports de communication gérés par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (papier, web, réseaux sociaux), et les relations avec la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement de la sensibilisation en 2019-2020.

Indicateurs de réalisation : Nombre d'articles sur les supports papiers et web, sur la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle locale, de messages sur les réseaux sociaux, mesure du lectorat et de la fréquentation des supports web.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Augmentation de la production d'énergies renouvelables.

Référent technique : Service communication avec appui du service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

7-2- Sensibiliser les exploitants agricoles à l'avantage de la plantation de haies bocagères et à la plantation intra parcellaire (agroforesterie)

Domaine(s) : Renforcement du stockage du carbone sur le territoire.

Objectif(s) : Maintenir et renforcer le maillage de haies bocagères et développer la plantation intra parcellaire d'arbres.

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique et association Sylvagraire.

Contenu : Organisation de journées de sensibilisation à destination des exploitants agricoles du territoire. Conception et pose de panneaux de signalétique sur les parcelles plantées d'arbres. Organisation de circuits et/ou sorties découverte avec l'Office de Tourisme intercommunal à destination des habitants pour les sensibiliser.

Poursuite du projet Carbocage entrepris par la Chambre d'Agriculture qui vise à encourager une gestion durable des haies en impliquant les entreprises, collectivités locales et les agriculteurs.

Développement de l'agroforesterie pour aménager les parcours des volailles sur les exploitations agricoles du territoire.

Bénéficiaire(s) : Exploitants agricoles. Habitants.

Éléments financiers : Enveloppe annuelle de 50 000 € prévue dans le nouveau contrat territorial multithématique 2018-2022 du bassin versant de la Chère pour une animation sur le bocage comprenant une sensibilisation à la plantation de haies bocagères et à la plantation intra-parcellaire.

Calendrier : Lancement de la sensibilisation en 2019-2020.

Indicateur de réalisation : Nombre de journées de sensibilisation des agriculteurs. Nombre d'agriculteurs participants. Nombre de panneaux de signalétique posés. Nombre de circuits et/ou sorties découvertes. Nombre de participants. Nombre de mètres linéaires de haies bocagères et nombre d'arbres plantés à l'intérieur des parcelles.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Renforcement du stockage du carbone sur le territoire.

Référent technique : Syndicats mixtes des bassins versants de la Chère, du Don, de l'Oudon et du Semnon en partenariat la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et l'association Sylvagraire.

7-3- Soutenir les projets d'expérimentation de nouvelles pratiques ou process de production d'énergie renouvelable (autoconsommation, cotoiturage...)

Domaine(s) : Production d'énergies renouvelables.

Objectif(s) : Développer la production d'énergies renouvelables en autoconsommation.

Maître d'ouvrage : Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée)

Contenu : Soutien aux projets d'expérimentation de nouvelles pratiques ou process de production d'énergie renouvelable (autoconsommation, cotoiturage...).

A titre d'exemple, l'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée) propose le projet CoWatt de coopérative d'énergie solaire sur des toitures partagées « cotoiturage ». Les habitants volontaires se regroupent afin d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur leur habitation et à proximité. L'installation doit avoir une puissance totale minimum de 36 kWc. Les toitures ciblées sont celles des maisons individuelles d'une surface comprise entre 20 et 60 m², soit 3 à 9 kWc. Chaque citoyen volontaire doit contribuer à l'opération avec un investissement minimum de 100 €. Alisée apporte un soutien technique, juridique et administratif pour la démarche.

La ferme expérimentale de Derval accueille également des projets d'optimisation des nouveaux process pour les exploitations agricoles à l'image de l'unité de méthanisation « Agri'méthane ».

Le développement des réseaux énergétiques intelligents au travers du projet « SMart Ideas to Link Energies (SMILE) » fera l'objet d'une attention particulière pour faciliter la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables.

Bénéficiaire(s) : Habitants.

Éléments financiers : Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement de la sensibilisation en 2019.

Indicateur de réalisation : Nombre d'habitants pratiquant l'autoconsommation. Nombre d'opérations de cotoiturage réalisées.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Augmentation de la production d'énergies renouvelables.

Référent technique : Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée), autres associations...

7-4- Encourager les projets d'expérimentation de nouveaux financements (participatif, compensation carbone...)

Domaine(s) : Financement qui concourt aux 9 domaines du PCAET

Objectif(s) : Faciliter le financement des projets de production d'énergies renouvelables en autoconsommation.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Contenu : Promotion des nouveaux modes de financement : participatif (don, don avec contrepartie, prêt, investissement en capital, production communautaire, microcrédit), compensation carbone, monnaie locale...

A titre d'exemple, le stockage de carbone par la forêt française n'est pour l'instant pas reconnu comme une source de crédit carbone. Les propriétaires forestiers ne peuvent donc pas valoriser financièrement leur patrimoine. Il serait intéressant de trouver un partenaire financier prêt à s'engager dans une expérimentation de compensation carbone volontaire. Le groupe La Poste a investi ainsi près de 300 000 € dans plusieurs projets dans le Massif Central.

Bénéficiaire(s) : Porteurs de projets.

Éléments financiers : Coût de promotion intégré dans le budget de communication de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Calendrier : Lancement de la sensibilisation en 2019.

Effets attendus sur le climat l'air et l'énergie : Neuf domaines du PCAET.

Référent technique : Service communication avec appui du service aménagement du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.